

Les dispositifs de formation prioritaires

Les comités préconisent de prendre en compte les besoins individuels des contributeurs au cours de la formation tout en gardant le bénéfice des dynamiques collectives. Des dispositifs innovants, comprenant des séquences individualisées, ou/et des séquences de formation à distance, répondent à ces préconisations et favorisent l'appropriation et la mise en œuvre des compétences en situation professionnelle.

De plus, une pédagogie active basée sur la valorisation de l'expérience des participants est une modalité qui permet d'encourager la participation et l'implication aux formations.

Méthodes pédagogiques variées et innovantes
Développer la FOAD en mixant cette modalité à des temps présentiels
Développer les VAE
Promouvoir les témoignages en formations collectives, le transfert d'expériences (agriculteur formateur témoin)



Les partenariats techniques et financiers à mobiliser

Dans le cadre du développement de la formation, les comités VIVEA ont la volonté de consolider leurs partenariats actuels (Chambres d'agriculture, CIVAM, CFPPA, MFR, CER....), et de conforter les engagements pris.

Des conventions nationales ont été signées avec Coop de France et avec la CCMSA, conventions qui répondent aux préoccupations en Midi-Pyrénées compte-tenu du contexte régional.

La coopération : Le rôle d'acteur du développement agricole et de prescripteur des coopératives pourra se traduire, dans le cadre d'un partenariat régional, par la mise en œuvre de formations sur l'adaptation au contexte de crise, les préoccupations environnementales et réglementaires....

- dans le prolongement des diagnostics énergétiques
- en complémentarité avec la certification Agri confiance, pour développer les compétences en amont ou en aval de cette démarche
- pour obtenir le Certiphyto

Les MSA : Un partenariat régional entre VIVEA et les MSA permettra, suivant les territoires, et dans la suite des actions déjà entreprises, de mieux :

- Informer les contributeurs, et faciliter leur accès à des

formations qui répondent à leurs besoins

- Construire et déployer des dispositifs pour les agriculteurs fragilisés, afin de leur permettre de se remobiliser, et de se construire de nouvelles perspectives.

Les Syndicats de filières, les OP, et autres organisations pourront également être mobilisés en fonction de leurs stratégies, et des axes de développement de la formation qu'ils peuvent contribuer à développer

Les partenariats financiers sont :

Le FEADER : volet environnemental et volet compétitivité des entreprises

L'EDEC : volet pilotage stratégique et volet ressources humaines

Le FSE : volet pilotage stratégique, social et économique

Le Conseil Régional : accompagner les Agriculteurs Fragilisés



Les publics prioritaires

VIVEA veillera à répondre à la diversité des besoins de ses contributeurs tout au long de la vie, notamment aux moments clés de leur vie professionnelle et de la vie de l'entreprise : installation, cessation d'entreprise, réorientation de l'exploitation, reconversion.

Les enjeux :

- Favoriser la reprise des entreprises lors du **renouvellement des générations** en accompagnant les **transmissions et les créations d'entreprise**
- **Poursuivre** l'accompagnement par la formation des agriculteurs fragilisés
- Accompagner les **filières** en restructuration, en crise économique ou sanitaire, et notamment la filière laitière



Délégation VIVEA Sud

Innopolis Bât B - Rue La Pyrénéenne
BP 61 3434 - 31314 LABEGE Cedex
Tél : 05 61 00 31 90 - Fax : 05 61 00 31 91
Adresse mail : contactsud@vivea.fr
Site internet : www.vivea.fr



Déléguee Béatrice DINGLI

Conseillers Jérôme CARRIE
Adélaïde HAYA
Jean-Claude ISSALY
Jean-Marc LACASA

Assistants Virginie COMBES
Nathalie COURTADE
Catherine VIGE



Juin 2010

Projet de Développement De la Formation du comité VIVEA régional Midi-Pyrénées

Le mot de la Présidente

En Midi-Pyrénées, notre PDFT 2007/2009 a largement atteint ses objectifs puisqu'il s'est traduit par une augmentation du nombre de personnes formées et des actions de formation notamment en terme de stratégie d'entreprise.

D'importants financements régionaux et européens obtenus grâce à l'implication importante de notre équipe technique, ont également permis de mieux accompagner les agriculteurs fragilisés, mais aussi d'identifier les conditions de réussite des formations sur le travail et les relations humaines.

Vous pouvez donc compter sur les nouveaux élus VIVEA de la région et des 8 comités départementaux, comme sur nos conseillers et notre déléguée régionale, pour poursuivre leurs efforts et décliner le PST 2010/2012 en fonction des besoins en compétences des contributeurs de Midi-Pyrénées.

Ainsi en parcourant ce document, vous constaterez que nous mettrons tout en œuvre pour mobiliser les moyens et les partenaires nécessaires à la réussite de notre projet 2010/2012. L'ampleur des mutations que nous vivons actuellement nous oblige en effet, à toujours faire mieux pour garantir aux entrepreneurs du vivant d'aujourd'hui et de demain, des formations adaptées et de qualité, qui leur permettent de construire leur avenir tout en améliorant leur lien avec les autres acteurs et usagers du territoire régional.

Marianne DUTOIT
Présidente du Comité régional Midi-Pyrénées

Le contexte et les enjeux territoriaux

Constituée de 8 départements, la région Midi-Pyrénées est la plus vaste de France. Le nombre d'habitants est de 2 782 000 soit 61 ha/Km².

Les Chefs d'exploitation sont au nombre de 40 426 en 2008 pour 8 893 salariés équivalents temps plein. L'ensemble « agriculture - agroalimentaire » occupe la première place en termes d'emplois dans la région, soit 13% des emplois de production de biens et de services marchands.

Ces activités agricoles soutiennent un fort secteur agro alimentaire, souvent spécialisé dans les produits de qualité. 6 676 exploitations commercialisent des produits agricoles en vente directe et 2 000 pratiquent une activité d'hébergement et / ou de restauration (Source Agreste Midi-Pyrénées - DRAAF - Mémento 2009).

L'agriculture est entrée depuis 2007, dans un nouveau cycle caractérisé par des **défis alimentaires à relever**, dans un contexte de **crise de l'énergie et d'enjeux environnementaux très forts**. Malgré des revenus vraisemblablement plus importants (marchés porteurs), la **recherche de sécurisation** pour faire face aux crises économiques et sanitaires sur certaines filières, productions ou territoires représente également un enjeu important.

Ceci va induire :

- Un repositionnement nécessaire des modes de production

agricole : une agriculture «écologiquement intensive» (cf. Le Grenelle de l'environnement).

- Une complexification du métier d'agriculteur et des exigences accrues réglementaires ou non.
- Un besoin réciproque de reconnaissance agriculture/société et un questionnement sur le métier.

Evolution 2010 : un secteur économique perturbé

- Volatilité des marchés des matières premières agricoles
- Crises sectorielles (filière laitière, viticole, arboricole...), perturbation des exportations, baisse globale de la consommation
- Revenu agricole en baisse de 32 % en 2009 (comptes prévisionnels de l'agriculture)

Compte tenu des changements à opérer pour les agriculteurs, la réorganisation des filières s'avère indispensable : création d'un bassin viticole, adaptation en production laitière (fin programmée des quotas), restructuration des outils économiques en grandes cultures, sur la filière « forêt », sur la filière bio, sur les fruits et légumes, programme de « reconquête ovine » Midi-Pyrénées...

La formation devient plus que jamais un outil incontournable d'accompagnement au changement.



Les domaines de compétences prioritaires

Stratégie et pilotage d'entreprise

Les agriculteurs exercent leur métier dans un environnement en évolution. Confrontés directement au marché mondial, les produits agricoles sont soumis à des crises régulières. De nombreux agriculteurs ont une aspiration légitime à une meilleure qualité de vie. Ils ont également à faire face à des événements particuliers pour eux mêmes et leurs exploitations (succession, embauche d'un salarié, diversification...).

Ces éléments perturbent et déstabilisent les exploitants agricoles qui doivent répondre par des adaptations rapides incluant de nombreux facteurs et rendent indispensable une vision plus stratégique de l'avenir de l'exploitation. En Midi-Pyrénées les agriculteurs s'orientent notamment vers les circuits courts et l'agrotourisme qui amplifient cette complexification et sont à prendre en compte dans cette thématique.

Les enjeux :

Anticiper et s'adapter à des marchés et des soutiens publics instables et fluctuants

Manager des entreprises et gérer des systèmes de plus en plus complexes et souvent de grandes tailles nécessitant de nouveaux modes d'organisation.

Le volet économique

Malgré des progrès constants sur la productivité dans les exploitations, la rentabilité économique est toujours insuffisante.

Les agriculteurs doivent réinvestir l'analyse économique de leurs systèmes depuis la production jusqu'à la mise en marché, et travailler les pistes d'amélioration.

Les enjeux :

Réduire les coûts de production en maîtrisant les charges et en optimisant le système de production

Mieux valoriser les produits à travers la mise en œuvre de circuits courts, la mobilisation des débouchés de proximité et la création de nouvelles activités

S'assurer de la qualité des produits en cohérence avec les possibilités de débouchés et les exigences des consommateurs, clients, et citoyens.

Le volet environnement

Le cadre privilégié dans lequel s'inscrit l'agriculture de Midi-Pyrénées - territoires multiples et nombreuses productions sous signes officiels de qualité - est un atout pour la commercialisation des produits, à condition de prendre en compte les aspects environnementaux attendus par la société. Des points de rupture apparaissent notamment sur les volets eau, foncier, énergie, aléas climatiques. Les efforts entrepris sur les bonnes pratiques n'ont pas été suffisamment mis en valeur en termes de communication.

Les enjeux :

Accompagner l'évolution des systèmes d'exploitation et des itinéraires techniques

Assurer une meilleure autonomie énergétique de leur entreprise.

Développer les démarches individuelles et collectives de certifications environnementales

Participer à la gestion concertée des ressources et aux décisions stratégiques dans les territoires



Le volet social

Depuis plusieurs années, le nombre d'exploitations agricoles et d'actifs familiaux diminue fortement (-3,3% par an). Cette baisse du nombre d'exploitations entraîne un agrandissement de la taille des exploitations (quasi maintien de la SAU). Ce phénomène s'accompagne d'un développement des formes sociétaires (+ de 40% de la SAU est exploitée par les sociétés) et d'un maintien des effectifs salariés. Il s'accompagne aussi de la nécessité de construire des liens et conserver un maillage social avec les autres acteurs du territoire

Les enjeux :

Améliorer la qualité d'exercice du métier notamment en optimisant l'organisation du travail seul ou à plusieurs

En portant une attention aux questions de santé et sécurité au travail

Et dans tous les domaines de compétences, privilégier l'approche communication : Communiquer de façon positive avec ses pairs, les consommateurs, la société en général Etre capable de médiatiser la profession de façon positive

Mettre en place une démarche stratégique
Gérer les risques, l'incertitude, la complexité
Se réapproprier et/ou réajuster le pilotage et la gestion des structures économiques dont coopératives.

Idée force : Pour les comités de Midi-Pyrénées la bonne maîtrise des compétences stratégiques est indispensable à l'avenir des agriculteurs.

Anticiper et prendre du recul pour : créer, développer et améliorer la valeur ajoutée
S'impliquer au-delà de l'acte de production et se responsabiliser sur le devenir commercial des produits
Evaluer les coûts d'accès à la commercialisation et en particulier aux circuits courts
Valoriser économiquement une démarche environnementale (agriculture raisonnée, agriculture bio...) en maîtrisant le marketing environnemental, la vente de l'image au client, et la qualité de service.

S'approprier les éléments du pilotage et la gestion des structures économiques (responsables et adhérents)
Se former à de nouveaux outils tels que la contractualisation et la gestion des risques (DPA)

Prendre en compte les évolutions réglementaires concernant la qualité des produits (lien avec alimentation et santé) et notamment celle des produits carnés.

Idée force : Pour les comités de Midi-Pyrénées, il s'agit de développer toutes les compétences économiques utiles pour construire de la valeur ajoutée, quel que soit le circuit commercial choisi.

Mettre en place, et adhérer à des chartes de bonnes pratiques concernant : cycles végétaux, agronomie, phytosanitaires, énergie et effluents
Promouvoir l'évolution des référentiels sur la certification environnementale

Revisiter ses compétences agronomiques et adapter ses pratiques
Prendre en compte les évolutions des cycles végétaux en lien avec les changements climatiques
Prendre en compte les évolutions quant à l'utilisation des phytosanitaires
Optimiser la gestion de l'eau, raisonner, comprendre les règles

Elaborer un plan énergétique
Construire des synergies territoriales
Travailler ensemble pour produire et consommer localement
Calculer son bilan carbone, et l'intégrer dans ses décisions

Idée force : Pour les comités de Midi-Pyrénées, il convient de maîtriser les enjeux environnementaux pour en faire des atouts

Acquérir un état d'esprit volontariste (« choisir plutôt que subir »)
S'organiser en privilégiant la qualité de vie sur les exploitations
S'impliquer sur les enjeux à valoriser dans les territoires

Améliorer les relations dans le travail à plusieurs (notamment regroupements pour commercialiser)
Organiser le travail et faire appel aux ressources externes
Développer l'ergonomie sur les exploitations

Préserver sa santé et celle de la population agricole

Idée force : Etre acteur pour défendre les préoccupations des agriculteurs sur tous les dossiers importants comme, par exemple, celui de l'eau. Reconquérir la confiance.